



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes



FORVIS MAZARS SA
Immeuble Le Ouessant - Bat 3A
9, rue Maurice Fabre
35000 Rennes

Lumibird S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Lumibird S.A.

2 rue Paul Sabatier 22300 LANNION

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

FORVIS MAZARS SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes



FORVIS MAZARS SA
Immeuble Le Ouessant - Bat 3A
9, rue Maurice Fabre
35000 Rennes

Lumibird S.A.

2 rue Paul Sabatier 22300 LANNION

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée générale de la société Lumibird S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Lumibird S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

(Notes 4.3.3 et 4.6. Note 2 de l'annexe aux comptes annuels)

Description du risque

Les titres de participation figurent au bilan de Lumibird S.A. au 31 décembre 2024 pour un montant net de 164 010 milliers d'euros.

Comme indiqué dans la note 4.3.3 de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la situation financière des sociétés le justifie notamment eu égard à la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés (DCF), représentant la meilleure estimation par la direction de la valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer, notamment les prévisions et les taux de croissance et d'actualisation. Compte tenu de ces zones de jugement significatives, nous considérons l'évaluation des titres de participation comme un point clé de notre audit présentant un risque d'anomalie significative.

Travaux d'audit réalisés

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation déterminé par la direction, sur la base des informations qui nous ont été communiquées nos travaux ont notamment consisté à :

- apprécier la pertinence de la méthodologie utilisée pour déterminer la valeur d'utilité ;
- apprécier, par entretien avec la direction, les principales hypothèses et modalités retenues dans le cadre de l'estimation des valeurs d'utilité, notamment les prévisions, le taux de croissance à long terme et le taux d'actualisation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président-Directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Lumibird S.A. par les Assemblées générales du 17 mai 2018 pour le cabinet KPMG SA et du 4 mai 2021 pour le cabinet FORVIS MAZARS SA.

Au 31 décembre 2024, le cabinet KPMG SA était dans la 7^{ème} année de sa mission et le cabinet FORVIS MAZARS SA dans la 4^{ème} année sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce

Nous remettons au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.



Nous fournissons également au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Nantes, le 28 mars 2025

KPMG SA

Rennes, le 28 mars 2025

FORVIS MAZARS SA

.....
Audrey COUR

Associée

.....
SEVESTRE LUDOVIC

Associé

Comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024

1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024 (EN K€)

En K€	Notes	BRUT	AMORT & PROV	NET	NET
				31/12/2024	31/12/2023
ACTIF					
Capital souscrit non appelé					
Frais de recherche & développement		14 743	(2 042)	12 701	11 077
Logiciels, concessions, brevets		1 967	(33)	1 933	
Autres immobilisations incorporelles		2 091	(1 186)	905	332
Immobilisations incorporelles en cours		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	Note 1	18 802	(3 262)	15 540	11 410
Terrains					
Constructions		75	(27)	48	4 770
Installations techniques		134	(79)	55	67
Autres immobilisations corporelles		1 418	(1 155)	262	355
Immobilisations corporelles en cours		314	-	314	2
Avances et acomptes sur immos corporelles					
Immobilisations corporelles	Note 1	1 941	(1 262)	679	5 193
Titres de participation		181 594	(17 583)	164 010	166 727
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		8 456	(949)	7 507	7 500
Créances rattachées à des participations		14 831	-	14 831	14 831
Prêts		469	-	469	439
Dépôts et cautionnements versés		2 441	-	2 441	2 740
Mali de fusion sur actifs financiers		-	-	-	-
Autres créances immobilisées		-	-	-	-
Actions propres		5 990	(2 063)	3 927	4 725
Immobilisations financières	Note 2	213 779	(20 595)	193 185	196 962
ACTIF IMMOBILISÉ		234 522	(25 118)	209 404	213 565
Stocks et en-cours	Note 3 et 4	4 906	(478)	4 428	3 511
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 5	1 444	-	1 444	13
Clients et comptes rattachés	Note 5	29 666	(9)	29 657	28 423
Autres créances	Note 5	55 535	-	55 535	67 228
Total actif circulant		91 551	(487)	91 064	99 174
Disponibilités	Note 9	57 931	(6)	57 924	37 745
Charges constatées d'avance	Note 6	627	-	627	712
Comptes de régularisation		1 291	-	1 291	2 284
TOTAL ACTIF		385 922	(25 612)	360 310	353 480

PASSIF	Notes	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES			
Capital		22 467	22 467
Primes liées au capital		86 103	86 103
Ecart de réévaluation		-	-
Réserves légales		2 247	2 247
Réserves pour plus-values à long terme		-	-
Autres réserves		153	153
Report à nouveau		84 781	83 187
Résultat Net		(7 246)	1 594
Subventions		-	-
Provisions réglementées		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES	NOTE 7	188 505	195 750
Avances conditionnées		-	-
<i>Total fonds propres</i>		-	-
<i>Total Provisions pour risques et charges</i>		971	2 303
Dettes financières		121 656	107 299
Dettes financières diverses		693	236
<i>Total dettes financières</i>	<i>Note 9</i>	<i>122 350</i>	<i>107 534</i>
Avances acomptes reçus sur commandes		1 650	3 361
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		23 921	23 290
Autres dettes		22 331	20 785
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>Note 9</i>	<i>46 253</i>	<i>44 074</i>
Produits constatés d'avance	Note 10	121	75
Comptes de régularisation		461	381
TOTAL PASSIF		360 310	353 480

2. COMPTE DE RÉSULTAT 2024 (EN K€)

En KE	31/12/2023	31/12/2024
Montant net du chiffre d'affaires	85 072	78 045
Production stockée	1 512	997
Production immobilisée	-	173
Subventions d'exploitation	41	132
Reprise sur amortissements & provisions - transfert de charges	202	1 017
Autres produits	788	443
<i>Autres produits d'exploitation</i>	<i>2 543</i>	<i>2 762</i>
Total produits d'exploitation	87 615	80 806
Achats consommés	(57 910)	(57 489)
Autres achats et charges externes	(22 127)	(22 540)
Impôts taxes et versements assimilés	(526)	(281)
Salaires et traitements	(6 750)	(6 541)
Charges sociales	(2 853)	(2 781)
Dotations aux amortissements	(1 122)	(2 949)
Dotations aux provisions	(327)	(435)
Autres charges	(1 325)	(1 950)
Total charges d'exploitation	(92 940)	(94 965)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(5 325)	(14 164)
Produits financiers	10 319	20 095
Charges financières	(4 252)	(16 490)
RESULTAT FINANCIER	6 067	3 605
Produits exceptionnels	452	6 165
Charges exceptionnelles	(1 346)	(5 446)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(894)	719
Participation des salariés	-	-
Impôts sur les bénéfices	1 746	2 590
RESULTAT NET	1 594	(7 246)

3. PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT (EN K€)

En KE	Origine	Affectation	Distribution de dividendes	Après affectation
Origine				
Primes liées au capital	86 103	-	-	86 103
Réserve légale	2 247	-	-	2 247
Réserve pour plus-values nettes à long terme	-	-	-	-
Autres réserves	153	-	-	153
Report à nouveau	84 781	(7 245)	-	77 535
Résultat Net	(7 245)	7 245	-	-

4. ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux de Lumibird sont exprimés en Keuros, sauf indication contraire. Ils ont été arrêtés le 11 mars 2025 par le Conseil d'Administration.

4.1. Principes, règles et méthodes comptables

4.1.1. Principes, règles

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 8 septembre 2014, relatif au Plan Comptable Général à jour des différents règlements complémentaires en vigueur à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4.1.2. Méthodes comptables

Changement d'estimation

Néant

Changement de méthode de présentation

Néant

4.2. Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2024 s'est déroulée pour Lumibird dans un contexte d'activité en repli, particulièrement dans la division photonique sur la branche "Environnement, topographie et Sécurité), l'optimisation de l'organisation commerciale n'ayant pas délivrée tous ses fruits sur l'exercice.

Par ailleurs, dans le cadre du litige l'opposant au propriétaire du site des UliS, un accord a été trouvé entre les parties, fixant l'indemnité d'éviction à 0,9 million d'euros et les frais de remise en état complémentaire à la charge de Lumibird à 0,1 million d'euros. Les effets de cet accord ont été comptabilisés en résultat exceptionnel.

En termes d'activité de Holding, Lumibird :

- a continué d'assurer à ses filiales un support opérationnel (pour le déploiement de la stratégie du Groupe) et financier (pour le financement de leurs activités) ;
- a maintenu une démarche M&A active, qui a conduit à la signature en octobre 2024 d'un accord en vue de l'acquisition de la gamme produits "continuum" auprès du Groupe Amplitude Laser. Cette acquisition offre à Lumibird une position renforcée notamment auprès des universités américaines dans le domaine des lasers nanosecondes. Les lasers solides de très haute énergie de la gamme viendront renforcer l'offre produits Lumibird.

Enfin, Lumibird SA, a continué ses efforts d'optimisation financière, toujours dans l'objectif de se doter des moyens d'accompagner le développement de son Groupe :

- Le Groupe a procédé au refinancement de sa dette d'acquisition pour un montant total de 100 millions d'euros, dont 55,2 millions tirés, amortissables sur 7 ans et permettant le rééchelonnement des emprunts actuels et dont 50 millions d'euros, mobilisables sur 3 ans pour financer des acquisitions ;
- Le Groupe a également mis en place 4 lignes de financement de 5 millions d'euros chacune, amortissables sur 10 ans, permettant l'alignement de ses financements avec l'enveloppe de ses investissements.

4.3. Notes relatives aux postes du bilan

4.3.1. Immobilisations incorporelles

Les frais afférents aux brevets et marques sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans. Les logiciels acquis sont évalués à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur trois ans. Les malis de fusion, correspondant aux fonds de commerce des sociétés absorbées, étant des actifs d'une durée d'utilisation indéterminable, ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel (impairment test basé sur les cash-flow futurs).

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

4.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les durées et les méthodes les plus couramment retenues sont les suivantes :

Nature	Durée	Méthode
Matériels Industriels	3 à 10 ans	Linéaire
Agencements Matériels Industriels	5 ans	Linéaire
Installations générales	15 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels informatiques	3 à 5 ans	Linéaire
Matériels de bureau	4 à 7 ans	Linéaire
Mobiliers de bureau	10 ans	Linéaire

4.3.3. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la situation financière des sociétés le justifie notamment à l'égard de la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés (DCF), représentant la meilleure estimation par la Direction financière de l'ensemble des conditions économiques.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières peuvent être composées :

- de dépôts et cautionnement versés à des tiers à titre de garantie ;

- de prêts versés à des tiers (salariés ou organismes publics s'agissant de la contribution « 1% logement ») ;
- de mali de fusion sur actifs financiers, reconnu dans le cadre d'opérations de fusion ou de transmission universelle de patrimoine.

4.3.4. Stocks et En-cours

Méthode :

La méthode de valorisation est basée sur le principe du prix moyen pondéré (PMP).

Valorisation :

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits finis et les travaux en-cours comprennent les consommations matières et les charges directes de production sur la base de l'activité normale à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage et sont valorisés selon la méthode de l'avancement.

Dépréciations :

Lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

Une dépréciation est déterminée pour tenir compte de la rotation lente du stock ou de la destination de certains matériels (matériel de démonstration par exemple).

4.3.5. Créances

Les créances sont valorisées en valeur nominale. Elles sont dépréciées sur la base d'une analyse au cas par cas lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Ce risque est apprécié en tenant compte des assurances crédit éventuellement souscrites.

Elles sont constituées par les ventes de biens et services produits. Pour les transactions qui ne comprennent que des services, la créance n'est comptabilisée que lorsque les services sont rendus.

4.3.6. Valeurs mobilières de placement

La société a souscrit un contrat de liquidité afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de ses titres. Les opérations effectuées pour son compte par la société de bourse signataire du contrat sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

Les actions propres sont évaluées sur la base de la moyenne des cours de clôture des 30 derniers jours de bourse.

4.3.7. Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change de la date de facturation. A la fin de l'exercice, les créances et dettes sont valorisées au cours de change officiel de clôture. Un écart de change positif ou négatif est constaté et comptabilisé. Une provision pour risque de change est constatée pour couvrir le risque de perte latente.

4.3.8. Indemnités retraites

A leur départ en retraite, les employés perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions conventionnelles. La société n'ayant signé aucun accord

particulier en matière d'engagements de retraite, son engagement se limite donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La politique est de ne pas constituer de provision au titre des droits acquis par le personnel mais de prendre la charge correspondante dans l'exercice du paiement effectif de la dette.

4.3.9. Provision pour garantie

Les produits vendus bénéficient d'une garantie couvrant les frais de réparation éventuels pendant des durées variant de un à trois ans. Une provision est établie, au moment de la vente des produits concernés, pour couvrir le coût estimé de cette garantie.

La provision pour garanties données aux clients est calculée en comparant le chiffre d'affaires réalisé sur les 3 dernières années et ventilée par période de garantie, aux dépenses de garantie faites durant les 2 dernières années.

4.3.10. Autres provisions

Les autres provisions sont destinées à couvrir des risques que des événements survenus ou en cours rendent probables à la date de clôture. Elles ont un caractère estimatif quant à leur montant.

4.4. Notes relatives aux postes du compte de résultat

4.4.1. Chiffre d'affaires

Les revenus sont constitués par les ventes de biens et services produits. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des biens. Pour les transactions ne comprenant que des services, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus. Pour le chiffre d'affaires et les résultats relatifs aux contrats de prestation de services, la société applique la méthode du pourcentage d'avancement. Si le montant des prestations réalisées est supérieur au montant des prestations facturées, la différence figure en factures à établir ; dans le cas contraire, elle est comptabilisée en produits constatés d'avance. Toute perte à terminaison probable est immédiatement comptabilisée.

Pour les contrats à long terme (i.e. s'étalant sur plus de 12 mois) incluant généralement des phases d'études et de définitions de produits et composants, le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement en mesurant le pourcentage de réalisation des dépenses par rapport à l'enveloppe globale incluant : études, approvisionnements, main d'œuvre directe et indirecte, encadrement et aléas. Afin de limiter au maximum les risques quant à la reconnaissance du chiffre d'affaires (principalement son anticipation), le contrat est découpé en phases ou livraisons avec des dépenses associées. La performance de chaque élément du contrat est donc comptabilisée immédiatement et les coûts liés à des inefficiences (pertes de matières, coûts de main d'œuvre inattendus,...) sont constatés en charge.

4.4.2. Continuité d'exploitation

Compte tenu des commandes déjà enregistrées et de l'évolution de l'activité, la Direction considère que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause pour

les 12 mois à venir.

4.5. Société consolidante

Lumibird SA, dont le siège social est sis 2 rue Paul Sabatier – 22300 Lannion, est la société mère consolidante du Groupe Lumibird. Les états financiers du Groupe Lumibird sont disponibles à cette adresse.

Lumibird est également intégrée :

- dans le Groupe Esira, dont la société mère, Esira, est située 2 rue Paul Sabatier – 22300 Lannion ;
- dans le Groupe Clervie dont la société mère, Clervie, est située 2 rue Paul Sabatier – 22300 Lannion.

4.6. Informations relatives aux postes de bilan

Note 1 - Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles

Valeur brute (En K€)	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres variations	Clôture
Frais de recherche & développement	11 576	-	-	3 167	14 743
Logiciels, concessions, brevets	23	11	-	1 934	1 967
Autres immobilisations incorporelles	1 259	53	-	779	2 091
Immobilisation incorporelles	12 858	64	-	5 880	18 802
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	4 791	13	(4 730)	1	75
Installations techniques	133	1	-	-	134
Autres immobilisations corporelles	1 410	16	(10)	1	1 418
Immobilisations corporelles en cours	2	652	-	(339)	314
Avances et acomptes sur immos corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	6 336	682	(4 739)	(337)	1 941
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ INCORPOREL ET CORPOREL	19 194	745	(4 739)	5 543	20 743

Amortissements et dépréciations (en K€)	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres variations	Clôture
Frais de recherche - Amort.	(499)	(1 543)	-	-	(2 042)
Logiciels, concessions, brevets - Amort.	(23)	(11)	-	-	(33)
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	(927)	(259)	-	-	(1 186)
Frais de recherche - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Logiciels, concessions, brevets - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours - Perte de valeur	(1 448)	(1 814)	-	-	(3 262)
Immobilisations incorporelles - amorts et depreciations	(1 448)	(1 814)	-	-	(3 262)
Terrains - Amort.	-	-	-	-	-
Constructions - Amort.	(21)	(164)	159	-	(27)
Installations techniques - Amort.	(66)	(13)	-	-	(79)
Autres immobilisations corporelles - Amort.	(1 056)	(104)	5	-	(1 155)
Terrains - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Constructions - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Installations techniques - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles - amorts et depreciations	(1 143)	(282)	163	-	(1 262)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	(2 591)	(2 096)	163	-	(4 524)

Valeur nette (En K€)	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres variations	Clôture
Frais de recherche & développement	11 077	(1 543)	-	3 167	12 701
Logiciels, concessions, brevets	0	(0)	-	1 934	1 933
Autres immobilisations incorporelles	332	(206)	-	779	905
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immos incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisation incorporelles	11 410	(1 750)	-	5 880	15 540
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	4 770	(152)	(4 571)	1	48
Installations techniques	67	(12)	-	-	55
Autres immobilisations corporelles	355	(88)	(5)	1	262
Immobilisations corporelles en cours	2	652	-	(339)	314
Avances et acomptes sur immos corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	5 193	400	(4 576)	(337)	679
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ INCORPOREL ET CORPOREL	16 603	(1 350)	(4 576)	5 543	16 219

Comme précisé au point 4.2 des présentes annexes, Lumibird SA a fait l'acquisition d'actifs incorporels (5,3 millions d'euros) et corporels (0,2 million d'euro) de la société Amplitude Inc relatif à la gamme Continuum. Cette acquisition est présentée dans la colonne "Autres variations". Par ailleurs, dans le cadre du transfert de bail du site de Villejust de Lumibird SA à Quantel Technologies, Lumibird SA a cédé, à sa valeur nette comptable, l'ensemble des aménagements du site qu'elle avait préalablement financés.

Note 2 - Tableau des immobilisations financières

Valeur brute (En K€)	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Mouvement sur le capital	Autres variations	Clôture
Titres de participation	176 260	-	(465)	5 784	15	181 594
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	8 449	7	-	-	-	8 456
Créances rattachées à des participations	14 831	-	-	-	-	14 831
Prêts	439	30	-	-	0	469
Dépôts et cautionnements versés	2 740	2	(301)	-	0	2 441
Mali de fusion sur actifs financiers	-	-	-	-	-	-
Autres créances immobilisées	-	-	-	-	-	-
Actions propres	5 429	1 649	(1 088)	-	(0)	5 990
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	208 147	1 688	(1 854)	5 784	15	213 779

Dépréciations (En K€)	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Mouvement sur le capital	Autres variations	Clôture
Titres de participation - Perte de valeur	(9 533)	(8 051)	-	-	(0)	(17 583)
Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille Dépréciations	(949)	-	-	-	-	(949)
Créances rattachées à des participations Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Prêts Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements versés Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Mali sur actifs financiers - Dépréciation	-	-	-	-	-	-
Autres créances immobilisées Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Actions propres - Perte de valeur	(704)	(1 419)	61	-	0	(2 063)
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES - DÉPRÉCIATIONS	(11 186)	(9 470)	61	-	(0)	(20 595)

Valeur nette (En K€)	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Mouvement sur le capital	Autres variations	Clôture
Titres de participation	166 727	(8 051)	(465)	5 784	15	164 010
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	7 500	7	-	-	-	7 507
Créances rattachées à des participations	14 831	-	-	-	-	14 831
Prêts	439	30	-	-	0	469
Dépôts et cautionnements versés	2 740	2	(301)	-	0	2 441
Mali de fusion sur actifs financiers	-	-	-	-	-	-
Autres créances immobilisées	-	-	-	-	-	-
Actions propres	4 725	230	(1 028)	-	(0)	3 927
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES - VALEUR NETTE	196 962	(7 782)	(1 794)	5 784	15	193 185

Titres de Participation

Tableau des filiales et participations

Filiales françaises

Exercice 2024	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part % du capital détenu	Valeur nette comptable	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des avals et cautions donnés par la société	Chiffre d'affaires Hors Taxe de l'exercice	Résultat Net	Dividendes intra groupe reçus
KEOPSY INDUSTRIES	1 795	6 189	100,00%	6 655	10 248	-	36 332	2 087	1 200
QUANTEL TECHNOLOGIES	1 753	1 115	100,00%	1 764	4 447	-	19 099	881	600
ELIASE	100	18	100,00%	100	-	-	-	(1)	-
Lumibird MEDICAL	116 652	3 533	100,00%	116 652	19 911	-	-	2 517	3 600

Filiales étrangères

Exercice 2024	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part % du capital détenu	Valeur nette comptable	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des avals et cautions donnés par la société	Chiffre d'affaires Hors Taxe de l'exercice	Résultat Net	Dividendes intra groupe reçus
LPUSA (ex Quantel USA)	4 140	14 171	100%	21 707	(1)	-	24 332	378	-
Lumibird INC	5	3 866	100%	-	-	-	14 474	558	-
Lumibird JAPAN	60	330	100%	100	797	-	5 438	126	-
Lumibird CHINA	208	167	100%	200	-	-	5 533	211	-
Lumibird LTD	ns	120	100%	ns	562	-	655	(170)	-
HALO-PHOTONICS	-	-	100%	-	-	-	-	(257)	9 520
LPS AB	2 646	2 908	100%	2 734	2 876	-	14 891	1 265	-
LP ITALIA	10	3 433	100%	14 098	5 718	-	8 730	(3 294)	-

Faits significatifs de la période

Par ailleurs, dans le cadre de ses activités de holding, Lumibird SA a :

- procédé à la recapitalisation par incorporation partielle de compte-courant de la société Lumibird Photonics Italie pour 8,5 millions d'euros ;
- réduit le capital de sa filiale Lumibird photonique Canada Limitée pour un montant de 2,7 millions d'euros, par imputation sur le compte-courant ;
- cédé à Lumibird Medical sa participation dans Lumibird Medical Nordics AB pour sa valeur nette comptable (soit 0,5 millions d'euros) ;

- procédé à la mise en liquidation d'Halo-Photonics, ce qui a conduit à la distribution, par Halo-Photonics,

Valorisation des participations

La société Lumibird procède, chaque année, à une évaluation des titres de participation détenus, selon la méthode précisée au point 1.3.3 des présentes annexes. L'analyse réalisée en 2024 n'a pas mis en évidence la nécessité de procéder à un ajustement des provisions pour dépréciation antérieurement constatées.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille correspondent principalement :

- aux titres de la société Cilas, acquis en 2021 pour 7,5 millions d'euros, et représentant 37% du capital de cette société ; ils sont valorisés à leur valeur recouvrable minimum attendue dans le cadre d'échanges en cours sur une possible cession ;
- aux titres de la société Medsurge, provisionnés à 100%.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- du prêt long terme d'un montant initial de 24,0 millions d'euros accordé par Lumibird SA à sa filiale Lumibird Medical dans le cadre de l'acquisition d'Ellex, en 2020. Ce prêt, comptabilisé sur la ligne « créances rattachées à des participations », rémunéré au taux de 1,7%, a une échéance au 1^{er} juillet 2030 ;
- de dépôts et cautionnements. Ils correspondent principalement aux gages espèces déposés dans le cadre d'emprunts ou de ligne de crédit contractés auprès de la BPI (2 400 K€).

Note 3 – Stocks

Valeur brute

Etat des stocks et en-cours (En K€)	BRUT	Dépréciations	NET	
			31/12/2024	31/12/2023
Stocks de matières premières et autres appro.	75	(28)	47	38
Stocks d'en-cours de biens et services	-	-	-	-
Stocks de produits	4 782	(442)	4 340	3 458
Stocks de marchandises	50	(8)	42	16
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	4 906	(478)	4 428	3 511

Provision

Dépréciations En KE	Ouverture	Dotation	Reprises (-)	Autres variations	Clôture
Stocks de MP et autres appro. - Perte de valeur	21	7	-	-	28
Stocks d'en-cours et services - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Stocks de produits - Perte de valeur	327	115	-	-	442
Stocks de marchandises - Perte de valeur	-	-	-	-	-
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE STOCKS	348	122	-	-	470

Note 4 - Créances

Etats des créances (en K€)	Montants bruts		Montants bruts	
	31/12/2023	31/12/2024	Moins 1 an	Plus 1 an
<i>Actif immobilisé</i>				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	8 449	8 456	-	-
Créances rattachées à des participations	14 831	14 831	-	14 831
Prêts	439	469	-	469
Dépôts et cautionnements versés	2 740	2 441	-	2 441
Actions propres	5 429	5 990	-	5 990
Autres immobilisations financières	31 888	32 186	-	23 730
<i>Actif circulant</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	<i>13</i>	<i>1 444</i>	<i>1 444</i>	<i>-</i>
<i>Clients et comptes rattachés</i>	<i>28 541</i>	<i>29 666</i>	<i>29 666</i>	<i>-</i>
Créances sur personnel & org sociaux	23	13	13	-
Créances fiscales hors IS	1 592	956	956	-
Créances liées à l'intégration fiscale	1 022	1 714	1 714	-
Etat impôt sur les bénéfices	11 420	11 583	188	11 395
Comptes courants	52 675	39 597	39 597	-
Créances diverses	537	37	37	-
Avoirs à recevoir	-	1 636	1 636	-
Autres créances	67 270	55 535	44 139	11 395
Charges constatées d'avance	712	627	627	-
Charges à répartir	837	519	76	442
Ecart de conversion actif	1 447	773	773	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	98 819	88 564	76 726	11 838
TOTAL CRÉANCES	130 707	120 749	76 726	35 5658

Au 31 décembre 2024, les créances d'impôts sont principalement composées des crédits d'impôts recherche 2021 à 2024 du groupe d'intégration fiscale non imputées sur les acomptes d'impôts sociétés.

Note 5 – Contrat de liquidité

Au 31 décembre 2024, les moyens mis à disposition du prestataire de service d'investissement dans le cadre du contrat de liquidité sont les suivants :

- 44 703 actions ;
- 96 154,23 euros en espèces.

Nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2024	44 703
Nombre de titres achetés du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	76 802
Nombre de titres vendus du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	75 084
Cours moyen des achats	10,91 €
Cours moyen des ventes	13,46 €
Prix de revient moyen unitaire des titres en portefeuille au 31 décembre 2024	8,60 €

Note 6 - Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance (en K€)	31/12/2023	31/12/2024
Crédit-bail immobilier / Loyer	253	86
Crédit-bail mobilier / Locations	3	1
Sécurité / Entretien et réparations	18	1
Assurances	52	51
Honoraires / Etudes	14	17
Charges constatées d'avance sur contrats Long terme	-	188
Foires, expositions, séminaires	41	32
Licences	290	230
divers	40	21
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	712	627

Note 7 - Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres (en K€)	Capital	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat Net	Total capitaux propres et réserves
SITUATION AU 31/12/2022	22 467	86 103	2 247	153	82 717	470	194 156
Affectation de résultat					470	(470)	-
Résultat Net						1 594	1 594
Augmentation de capital							
Autres	-	-	-	-	-	-	-
SITUATION AU 31/12/2023	22 467	86 103	2 247	153	83 187	1 594	195 750
Affectation de résultat					1 594	(1 594)	-
Résultat Net						(7 246)	(7 246)
Augmentation de capital							
Distribution de dividendes							
Autres	-	-	-	-	-	-	-
SITUATION AU 31/12/2024	22 467	86 103	2 247	153	84 781	(7 246)	188 505

Au 31 décembre 2024, le capital social est composé de 22 466 882 actions de 1 Euro chacune, soit 22 466 882,00 €. Elles étaient détenues à cette même date par :

	NB d'actions	% du capital	NB droits de vote (1)	% droits de vote (2)
CLERVIE et ESIRA ⁽³⁾	11 561 095	51,46%	22 928 385	68,07%
Salariés du Groupe	131 453	0,58%	167 406	0,5%
Auto-détention	456 500	2,03%	-	-
7 Industries Hoding B.V ⁽⁴⁾	1 391 138	6,19%	1 391 138	4,13%
Amiral Gestion ⁽⁵⁾	817 271	3,64%	817 271	2,43%
Autres dont public	8 109 425	36,09%	8 379 777	24,87%
TOTAL	22 466 882	100%	33 683 977	100%

(1) Droits de vote exerçables en assemblée générale des actionnaires.

(2) Les pourcentages de droits de vote exprimés dans ce tableau sont calculés sans tenir compte des actions auto-détenues par la Société qui sont privées de droits de vote en application des dispositions de l'article L.225-210 du Code de commerce, soit sur un nombre total de droits de vote réels de 33 683 977 au 31 décembre 2024.

(3) La société ESIRA est une société par actions simplifiée, dont le capital est détenu à 85% par Monsieur Marc Le Flohic, Président-Directeur général de la Société. La société Clervie est une société par action simplifiée dont le capital est détenu par la famille le Flohic, et actionnaire d'ESIRA et de Lumibird SA.

(4) 7 Industries Holding B.V est une société contrôlée par Madame Ruthi Wertheimer.

(5) Société de gestion de portefeuille agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion.

Note 8 – Actions Gratuites

Au cours de sa séance du 9 décembre 2022, le Conseil d'administration a décidé l'adoption d'un plan d'attribution de 60 000 actions au profit d'une catégorie de salarié. La date d'acquisition définitive des actions gratuites a été fixée à la date d'arrêt des comptes 2024 pour 20% des actions et 2026 pour 80% des actions, soit une période d'acquisition de 4 ans et 3 mois, sous réserve que :

- le bénéficiaire ait été de façon continue et ininterrompue, au cours de la période d'acquisition, et soit, au terme de la période d'acquisition, titulaire d'un contrat de travail valide au sein de la Société ou d'une

société liée au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce ; et

- les conditions de performance fixées par le Conseil d'administration soient atteintes.

Au 31 décembre 2024, compte tenu des prévisions du Groupe pour les années futures, le nombre d'actions provisionnées a été ramené à zéro. Aucune dotation n'a été constatée sur 2024 et la provision au bilan des comptes 2023 a été reprise pour un montant de 0,3 million d'euros.

La valeur des plans d'attribution a été déterminée de la manière suivante :

Plan d'actions gratuites	Plan du 09/12/2022
Nombre d'actions gratuites totales attribuées	60 000
Date du conseil décidant l'attribution	09/12/2022
Fin de la période d'acquisition	Arrêté cptes 2024 (20%) et 2026 (80%)
Cours de l'action à la date d'attribution (B)	15,36
Forfait social (C)	20%
Valeur du plan au à la fin de la période d'acq° (A*B*(1+C))	-
Nombre d'actions gratuites annulées / refusées	-
Nombre d'actions gratuites en attente	-
Nombre d'actions restantes à la date d'acquisition	60 000
Nombre d'actions provisionnées au 31/12/2024 (A)	-

Note 9 – Provisions

Provision pour risques et charges (En K€)	Ouverture	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Clôture
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
Total I	-	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges	577	103	(580)	-	(100)	-
Provisions pour garanties	113	-	(35)	-	-	77
Provisions pour pertes de change	1 447	74	(748)	-	-	773
Autres provisions pour risques	167	-	(167)	-	-	-
Provisions pour pensions et retraites	-	-	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	121	-	-	-	121
Total II	2 303	298	(1 531)	-	(100)	971
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 303	298	(1 531)	-	(100)	971
Provision pour risques et charges (En K€)		Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées		
Dotations / reprises exploitation	-	298	(738)	-		
Dotations / reprises financières	-	-	(793)	-		
Dotations / reprises exceptionnelles	-	-	-	-		
TOTAL DOTATIONS / REPRISES		298	(1 531)	-		

Les provisions pour litiges constituées fin 2023 (provisions sur risques sociaux -50 K€- et provision au titre du litige opposant Lumibird au propriétaire du site des Ulis -527 K€-) ont été reprises compte tenu du déboucement des risques sous-jacents.

Note 10 – Etat des dettes

Etats des dettes (En K€)	31/12/2023	31/12/2024	Moins 1 an	Plus 1 an
Emprunts obligataires	40 000	-	-	-
Dettes financières et découverts bancaires	67 534	122 350	14 438	107 912
Total emprunts et dettes financières	107 534	122 350	14 438	107 912
Avances acomptes reçus sur commandes	3 361	1 650	1 650	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 290	23 921	23 921	-
Dettes sociales	2 329	2 096	2 096	-
Dettes fiscales (hors IS)	1 801	1 303	1 303	-
Dettes liées à l'intégration fiscale	2 654	1 624	1 624	-
Etat impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
Comptes courants groupe	14 001	17 309	17 309	-
Autres dettes	-	-	-	-
Autres dettes d'exploitation	20 785	22 331	22 331	-
Produits constatés d'avance	75	121	121	-
Comptes de régularisation	381	461	461	-
Total passif circulant	47 892	48 485	48 485	-
TOTAL DETTES	155 426	170 835	62 923	107 912

Emprunts et dettes financières

Etat des emprunts

Emprunts et dettes financiers (En K€)	31/12/2023	31/12/2024
Emprunts obligataires	40 000	-
Dettes financières bancaires	67 299	121 656
Avance liée au CIR	-	-
Emprunts et dettes financières divers	(0)	-
Intérêts sur emprunts	225	693
Découverts bancaires	10	0
Total emprunts et dettes financières	107 534	122 350
Disponibilités	37 745	57 924
DETTE FINANCIÈRE NETTE	69 789	64 426

Tableau de variation des emprunts

Valeurs en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres variations	Clôture
Emprunts obligataires	40 000	-	(40 000)	-	-
Dettes financières bancaires	67 299	81 700	(27 342)	-	121 656
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-	-
Intérêts sur emprunts	225	468	-	-	693
Découverts bancaires	10	-	(10)	-	-
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	107 534	82 168	(67 353)	-	122 350
Disponibilités	37 745	20 179	-	-	57 924
DETTE FINANCIÈRE NETTE	69 789	102 347	(67 353)	-	64 426

Au cours de l'exercice 2024, la société a :

- procédé, le 15 octobre 2024 au refinancement de sa dette d'acquisition, d'un montant de 55,2 millions d'euros, remboursable sur une durée de 84 mois, à échéance annuelle, portant intérêt au taux Euribor 3 mois majoré d'une marge de 1,65% ; à ce refinancement s'ajoute la mise en place d'une ligne de crédit non confirmée de 50 millions d'euros (dont une tranche de 30 millions d'euros amortissable et une tranche de 20 M€ remboursable in fine), tirable au plus tard le 15 octobre 2027 ;
- tiré, à hauteur de 6,5 millions d'euros, en décembre 2024, sur son enveloppe de crédit "non confirmé" nouvellement refinancée afin de financer l'acquisition des actifs "Continuum" décrite au point 4.2 des présentes annexes ; Les conditions de crédit sont identiques à celles appliquées à la dette déjà tirée ;
- mis en place 4 lignes de financement de 5 millions d'euros chacune, dédiées aux investissements du Groupe pour un total de 20 millions d'euros, à échéance 10 ans.

La dette d'acquisition du Groupe (s'élevant à 61,7 millions d'euros au 31 décembre 2024) est assortie de deux ratios, testés annuellement au 31 décembre, dont le non-respect entraîne l'exigibilité de la dette :

- un ratio de levier (ratio de l'endettement net consolidé sur l'EBE consolidé) ne devant pas excéder un maximum dégressif passant progressivement de 3,50

(borne haute) au 31 décembre 2024 à 2,75 (borne basse) au 31 décembre 2027 et pour lequel :

- . l'endettement net consolidé désigne, sur une base consolidée la différence entre :
 - . la trésorerie consolidée, représentant la position active des comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie ;
 - . l'endettement consolidé, ce dernier désignant l'ensemble des emprunts et dettes assimilées à l'exclusion de toutes dettes subordonnées, majoré dans le même périmètre de consolidation des positions passives des comptes bancaires, des effets portés à l'escompte et non échus, des engagements hors bilan (à l'exclusion des engagements pour retraites, des garanties et cautions accordées dans le cadre de l'exploitation courantes et des couvertures de taux et de change) et des cessions de créance ou d'escompte avec recours ou toute opération d'affacturage avec recours ;
- . l'EBE consolidé désigne le résultat opération courant consolidé :
 - . majoré des dotations nettes aux amortissements et provisions ;
 - . diminué des autres produits courants et majoré des autres charges courantes

Au 31 décembre, le ratio de levier du Groupe s'élevait à 2,7.

- un ratio de couverture (ratio de cash-flow consolidé sur le service de la dette) qui doit être supérieur à 1 tout

au long du crédit, dans lequel :

- . le cash-flow consolidé est constitué de l'EBE consolidé du Groupe :
- . diminué :
 - . des impôts sur les sociétés effectivement acquittés ;
 - . des investissements décaissés ;
 - . de la variation du Besoin en Fonds de Roulement net consolidé
 - . de tout produit n'ayant pas vocation à donner lieu à un encaissement ou décaissement et pris en compte dans l'EBE consolidé ;
 - . de tout élément exceptionnel ou extraordinaire (y compris les produits nets de cession d'actifs, d'actions, de droits sociaux ou de fonds de commerce) qui n'entre pas dans le cadre de l'exploitation courante et qui a fait l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement ;
- . augmenté :
 - . de tout tirage de crédits moyen terme ;
 - . de la somme des autres intérêts et produits financiers de placement et disponibilités et des produits nets sur cessions de valeurs mobilière de placement
- . le service de la dette désigne la charge financière consolidée du Groupe :
- . augmentée du montant du remboursement en principal des dettes financières venant à échéance pendant la période de test considérée

Au 31 décembre, le ratio de couverture s'élève à 1,5.

Note 11 – Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance (en K€)	31/12/2023	31/12/2024
Autres PCA divers	75	49
PCA sur contrat LT	-	72
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	75	121

Note 12 – Produits à recevoir / Charges à payer

Produits à recevoir

Produits à recevoir (En K€)	31/12/2023	31/12/2024
Factures à établir sur contrat LT	3 713	6 515
Autres factures à établir	2 337	508
Créances sociales et fiscales	38	44
Autres produits à recevoir	459	-
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	6 547	7 068

Charges à payer

Charges à payer (en K€)	31/12/2023	31/12/2024
Factures non parvenues	9 128	2 791
Dettes sur congés payés	737	794
Autres dettes fiscales et sociales	1 752	1 504
Avoir à obtenir	-	1 650
Intérêts courus sur emprunts	225	693
Factures non parvenues sur contrat à long terme	3 339	4 166
Divers produits à recevoir	450	-
TOTAL CHARGES À PAYER	15 631	11 584

Note 13 – Ecart de conversion

Ecart de conversion actif (En K€)	31/12/2023	31/12/2024
Clients	136	49
Fournisseurs	245	406
Compte-courants	1 066	318
TOTAL ECART DE CONVERSION ACTIF	1 447	773
Ecart de conversion passif (En K€)	31/12/2023	31/12/2024
Fournisseurs	65	28
Clients	21	94
Compte-courants	295	338
TOTAL ECART DE CONVERSION PASSIF	381	461

4.7. Informations sur les postes du compte de résultat

Note 14 - Chiffre d'affaires

Total des ventes

Chiffres d'affaires (En K€)	31/12/2023	31/12/2024
Ventes de marchandises	789	1 001
Production vendue de biens	66 714	61 959
Production vendue de services	15 407	13 325
Produits des activités annexes	2 162	1 759
CHIFFRE D'AFFAIRES	85 072	78 045
<i>Dont Export=</i>	<i>63 221</i>	<i>57 932</i>
<i>Dont chiffre d'affaires reconnu en continu=</i>	<i>9 373</i>	<i>8 768</i>

Répartition des ventes par zones géographiques

Répartition des ventes export par zones géographiques (en K€)	31/12/2023	31/12/2024
Hong-Kong	6 279	1 752
Etats-Unis	15 590	11 696
Allemagne	6 860	9 658
Corée du sud	1 594	506
Chine	5 504	5 290
Autriche	1 485	747
Suisse	3 529	3 689
Israël	6 079	9 623
Japon	-	4 434
Autres pays	16 299	10 538
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT PAR ZONE	63 221	57 932

Note 15 - Achats consommés

Achats consommés (En K€)	31/12/2023	31/12/2024
Achats matières premières et autres appro.	(11 991)	(2 365)
Achats d'études et de prestations de services	-	(10 035)
Autres achats	(28)	(20)
Achats non stockés de matériel et fournitures	-	-
Achats d'électricité et gaz	(526)	(265)
Achats d'eau	(11)	(4)
Achats de carburant	(52)	(60)
Achats de marchandises	(45 044)	(44 757)
Frais accessoires	(211)	(31)
Achats de matières premières, marchandises et approvisionnements	(57 864)	(57 536)
Variation stocks MP et autres appro.	(14)	16
Variation de stocks de marchandises	(32)	32
Variation de stocks	(46)	48
Achats consommés	(57 910)	(57 488)

Note 16 - Dotations et reprises de provisions d'exploitation

Reprises sur provisions d'exploitation En KE	31/12/2023	31/12/2024
Reprise provision d'exploitation sur immobilisations	-	-
Reprises provisions d'exploitation sur stocks	8	-
Reprises provisions d'exploitation sur actif circulant	-	161
Reprises provisions pour risques et charges d'exploitation	93	738
REPRISE SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION	101	899
Dotations aux provisions d'exploitation En KE	31/12/2023	31/12/2024
Dotations d'exploitation sur immobilisations	-	-
Dotations d'exploitation sur stocks	(125)	(127)
Dotations d'exploitation sur actifs circulants	-	(9)
Dotations d'exploitation sur provisions pour risques et charges	(202)	(298)
DOTATIONS AUX PROVISIONS	(327)	(435)

Note 17 - Effectifs

	31/12/2023	31/12/2024
Etude et fabrication	6	4
Commercial	12	11
Administratif	59	64
Effectif à date	77	79
Effectif moyen employé	74	74

Note 18 - Résultat financier

Résultat financier (En K€)	31/12/2023	31/12/2024
Dividendes des participations consolidées	7 548	14 921
Produits des valeurs mobilières	2 562	3 625
Reprises sur provisions à caractère financier	32	864
Reprises financières prov titres consolidés	-	-
Gains de change sur opérations financières	177	685
Autres produits financiers	-	-
Transfert de charges financières	-	-
Produits financiers	10 319	20 095
Charges d'intérêts et charges assimilées	(3 218)	(5 711)
Charges nette sur cessions de VMP	-	(27)
Dotations aux provisions à caractère financier	(862)	(1 419)
Dotations financières provisions sur titres consolidés (voir Note 2)	-	(8 051)
Perte de change sur opérations financières	(172)	(1 282)
Autres charges financières	-	-
Charges financières	(4 252)	(16 490)
RESULTAT FINANCIER	6 067	3 605

Note 19 - Résultat exceptionnel

Résultat Exceptionnel En KE	31/12/2023	31/12/2024
Produits exceptionnels sur opération de gestion (1)	13	938
Produits de cession d'actifs immobilisés (2)	199	5 127
Reprises provisions exceptionnelles	240	100
Transferts de charges exceptionnelles	-	-
Transferts de charges de personnel exceptionnelles	-	-
Produits exceptionnels	452	6 165
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(546)	(121)
VNC actifs immobilisés (2)	(274)	(5 326)
Dotations aux provisions exceptionnelles (1)	(527)	-
Charges exceptionnelles	(1 346)	(5 446)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(894)	719

(1) En 2023, dans le cadre du litige l'opposant au propriétaire du site des Ulis, la société a provisionné les coûts devant être supportés sur l'exercice 2024. Le 14 mars 2024, Lumibird a définitivement rendu les clés du site à l'issue d'un état des lieux contradictoires et les parties sont convenus d'une indemnité d'éviction nette de 900 K€ enregistré en produit exceptionnels. Les charges d'exploitation supportées sur le site sur la période courant du 1er janvier 2025 au 14 mars 2025 ont été couvertes par la provision constatée en 2023, et reprise à due concurrence.

(2) Dans le cadre du transfert de bail du site de Villejust à la société Quantel Technologies (filiale à 100% de Lumibird), la Société a cédé à sa valeur nette comptable l'ensemble des agencements et aménagements du site, initialement financés par Lumibird SA.

Note 20 – Ventilation de l'impôt

Ventilation de l'Impôt En KE	Résultat avant impôt et après participation	Réintégrations	Déductions	Résultat fiscal ventilé	Impôt dû	Résultat net
Résultat d'exploitation	(14 159)	313	(1 014)	(14 860)	-	(14 159)
Résultat financier	3 605	10 606	(16 763)	(2 552)	-	3 605
Résultat courant avant résultat exceptionnel et avant impôt	(10 554)	10 919	(17 777)	(17 412)	-	(10 554)
Résultat exceptionnel	719	10	(100)	628	-	719
Déficits de l'Intégration Fiscale	-	7 191	-	7 191	-	-
Autres impôts sans base	-	-	-	-	52	(52)
Impôt sur les bénéfices - intégration fiscale	-	-	-	-	(2 642)	2 642
TOTAL	(9 835)	10 929	(17 877)	(16 784)	(2 589)	(7 246)

Note 21 – Intégration fiscale

La société Lumibird SA, tête de groupe, intègre fiscalement toutes les sociétés françaises qu'elle détient directement ou indirectement, à plus de 95%, au 1^{er} janvier 2023. La position fiscale du Groupe est la suivante sur l'exercice 2024 :

Déficits de l'intégration fiscale En KE	Ouverture	Variation	Clôture
Déficits de l'Intégration Fiscale	5 477	7 190	12 667
Taux d'imposition	25,0%		25,0%
CRÉDITS D'IMPÔTS LIÉS AUX REPORTS DÉFICITAIRES	1 369		3 167

Le Groupe dispose au 31/12/2024 de 12.667 K€ de reports déficitaires et en a généré 7.191 K€ sur l'exercice. Hors intégration fiscale, la société Lumibird SA a réalisé un déficit fiscal de 16 784 K€.

Note 22 – Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations versées par Lumibird SA à ses dirigeants au cours de l'exercice 2024 se décomposent comme suit :

- Administrateurs non mandataires sociaux : 69 K€
- Administrateurs mandataires sociaux : 361 K€
- Dirigeants salariés non mandataires sociaux : 897 K€

Pour la rémunération des dirigeants salariés non mandataires sociaux, il a été tenu compte de la rémunération brute versée en 2024 aux personnes en charge des fonctions représentées au sein du Comité de Direction.

Note 23 – Opérations intervenues après la clôture

Nous n'avons pas eu connaissance de faits postérieurs à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe.

Le Groupe Lumibird est peu affecté par les tensions géopolitiques en Ukraine et en Russie que ce soit au niveau de ses ventes (moins de 3% du chiffre d'affaires du Groupe), de ses achats ou du risque client.

Par ailleurs, les ventes du Groupe en Israël représentent 10,2 millions d'euros (dont 9,6 millions réalisés par Lumibird SA). Le Groupe reste attentif à la situation dans la zone, au respect de la législation en matière de licences d'exportation et au recouvrement de ses créances.

4.8. Autres informations

Note 24 - Exposition au risque de change

Lumibird est exposé au risque de change dans le cadre de ses activités commerciales et dans le cadre de ses activités de holding.

Activité commerciales

La société Lumibird SA vend sa production en France, comme à l'étranger, à des clients en direct ou à ses filiales de commercialisation. La société Lumibird SA s'approvisionne en France et à l'étranger, et les opérations sont réalisées principalement en euros et dans une moindre mesure en dollars. Les achats dans d'autres devises sont non significatifs.

Sur l'exercice 2024 :

- 25,0% des ventes ont été réalisées en devise (exclusivement en dollar), soit 19,5 millions équivalent euros ;

Note 25 - Engagements Hors bilan

Engagements nés dans le cadre de l'endettement

Engagements hors bilan donnés ou reçus dans le cadre de l'endettement	2023	2024
<i>Créances professionnelles cédées</i>		
<i>Cautions ou lettres d'intention</i>	900	900
- Gages et nantissements d'actifs incorporels et corporels		
- Gages et nantissements de titres	140 000	105 200
- Privilèges de prêteurs de deniers		
<i>Sûretés réelles</i>	140 000	105 200
TOTAL	140 900	106 100

Engagements nés dans le cadre de l'activité courante

Engagements hors bilan nés des opérations de l'activité courante	2023	2024
<i>Créances cédées non échues</i>	-	-
<i>Cautions données sur des marchés</i>	-	-
- Nantissements d'actifs incorporels et corporels	-	-
- Nantissements de titres	-	-
<i>Sûretés réelles</i>	-	-
TOTAL	-	-

- 23,0% des achats ont été réalisés en devises ce qui correspondait à 18,5 millions équivalents euros. 99% de ces achats en devises ont été réalisés en dollars ;
- l'exposition nette s'élève à 1,0 million d'euros. Le résultat de change s'élève à - 0,6 million d'euros sur l'exercice, comptabilisé quasi-exclusivement en résultat financier.

Activité Holding

Lumibird SA est amené à avancer en compte-courant des sommes en devises à ses filiales, dans le cadre de ses prestations de gestion de trésorerie. Les sommes prêtées en devise le sont principalement en dollars. Le résultat de change lié à ces opérations est enregistré en résultat financier.

Engagements d'avantages postérieurs à l'emploi

Les engagements et charges afférents aux régimes à prestations définies sont évalués chaque année en tenant compte des conditions suivantes :

Hypothèses calcul IFC	2023	2024
<i>Table de mortalité générationnelle</i>	85	85
<i>Convention collective</i>	<i>métallurgie</i>	<i>métallurgie</i>
<i>Evolution des salaires (y.c. inflation)</i>	3,00%	4,00%
<i>Rotation des effectifs</i>		
<41 ans	4,97%	4,97%
>41 ans et <50 ans	2,98%	2,98%
>50 ans	-	-
<i>Taux d'actualisation</i>	3,65%	3,16%

L'ANC a modifié la recommandation 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite. La méthode de calcul des engagements de retraite pour la part des régimes à prestations définies a été revue à partir de l'exercice 2021 : l'engagement correspondant est

désormais étalé sur la période de répartition des droits et non sur la durée de présence du salarié.

Le montant des engagements hors bilan en matière d'indemnités de départ en retraite à verser est estimé, à la date du bilan, à 756 K€. Au 31 décembre 2023, le montant de ces engagements s'élevait à 659 K€.